

Objet : Réunion de la commission *données* du CNIG du 25/09/2013.

Ordre du jour :

- 1- Introduction par le président Dominique Caillaud (10 mn)
- 2- L'état d'avancement des règlements européens de mise en œuvre de la directive Inspire : Francis Merrien (10 mn)
- 3- Le mandat, le fonctionnement et les méthodes de travail de la Commission *Données* : Dominique Caillaud (15 mn)
- 4- Projet d'étude d'état des lieux pour l'établissement d'une liste des séries de données géographiques concernées par la directive Inspire : IGN (15 mn)
- 5- Point d'avancement et perspectives de la RPCU (représentation parcellaire cadastrale unique) : DGFIP et IGN (20 mn)
- 6- Projet de base adresse nationale : AFIGEO, La Poste, IGN (20 mn)
- 7- Le domaine de l'eau : ONEMA (20 mn)
- 8- Le domaine de l'urbanisme, de l'occupation des sols et des servitudes : François Salgé (20 mn)

Documents joints :

- Présentations des points 2, 4, 5, 6, 7 et 8.

Prochaine réunion de la commission : le jeudi 19 décembre 2013 de 10h30 à 13h00 en salle ARAGO à IGN-Saint-Mandé.

Liste de diffusion

Participants - Organisme	Personnes à informer - Organisme
Dominique Caillaud Afigéo François Salgé MEDDE DETL DGALN Yves Rialland Afigéo Frédéric Adé ARF P.Lory IGN - Appui CNIG C.Sabah IGN - Appui CNIG Marie Louise Zambon IGN Laurent Breton ONEMA Jean-Luc Fouquart IGN Brigitte Baccaïni INSEE Jean-Luc Biscop Ministère Culture Communication Sylviane Chardonnel IGN Philippe Girard AITF P.Baranger DGFIP Cyrille Goulard DGFIP Alain Barry MEDDE DGAN Gilbert Maudire IFREMER Bertrand Clergeot OGE F.Merrien MIG MEDDE	Autres membres de la commission <i>données</i> .

Date	Visa	Nom	Organismes
Relecteurs	27/09/2013	Participants	Cf liste participants
Validation	30/09/2013	D.Caillaud	Président

Compte rendu :

- 1- En introduction le Président rappelle que pour que le CNIG soit reconnu et efficace, la commission *données* doit elle-même être active et efficace. Un rapport d'étape des travaux formels de la commission sera établi pour juin 2014. Au-delà du strict mandat d'inventaire, de catalogage, et d'identification des responsabilités, qui sera réalisé avec le plus grand nombre de partenaires, la commission a la volonté de voir s'élargir la réflexion à certaines problématiques de données géographiques.
- 2- Francis Merrien présente l'état d'avancement des règlements européens de mise en œuvre de la directive INSPIRE (voir document joint). En substance tous les règlements ont été édités sauf le règlement concernant l'interopérabilité des données des annexes 2 et 3 (parution en cours, pour cause de traduction en croate) et un règlement concernant les services de données. Les états membres disposent de temps pour l'application de ces règlements relatifs à la mise en conformité des données actuelles (25 février 2018 pour l'annexe 1 et automne 2020 pour les annexes 2 et 3), mais le président rappelle qu'il ne faut pas attendre la fin des échéances pour se mettre en ordre de marche. Chaque règlement est complété par un guide technique, les règlements sont traduits, les guides techniques sont diffusés en anglais.
- 3- Le Président rappelle sa volonté de voir s'élargir la réflexion à certains thèmes ou problématiques de données géographiques et de désigner pour cela des « missi dominici » (rapporteurs) qui seront chargés de faire le lien entre la commission *données* du CNIG et les différents groupes de travail déjà en place. La commission se réunira une fois par trimestre (avec 3 trimestres de travail effectif : inventaire, consolidation, rapportage), ce sera l'occasion de faire le point sur le travail formel d'inventaire des données mais également sur les problématiques de certaines données essentielles en particulier grâce aux rapporteurs qui auront été missionnés. Il faudra également que les groupes de travail en question acceptent ce travail en collaboration avec la commission.
 Une adresse email a été constituée pour la commission : commission-donnees@cnig.gouv.fr
 La mise en place d'un site collaboratif est proposée, notamment pour le fonctionnement des groupes de travail par thème. La mission d'appui IGN au CNIG va étudier cette demande.
- 4- Pascal Lory présente le plan de travail relatif à l'état des lieux pour l'établissement d'une liste des séries de données géographiques concernées par la directive Inspire (voir document joint). Les séries de données incluses dans le dernier rapportage à la CE (plus de 3.259 séries) présentent de fortes disparités (organismes, types de données). Francis Merrien signale qu'une nouvelle extraction actualisée, moissonnée par le Géocatalogue, a été réalisée par le

BRGM à la date du 31 août et est disponible. Le site Data.gouv peut être une source supplémentaire d'information, tout comme les travaux du GDR Magis. Un important travail d'analyse est à réaliser à partir de ces séries de données. La détermination des versions de référence, de l'autorité publique en charge de l'établir et de mettre à jour ces versions, permettra un premier écrémage dans la liste du rapportage. A chaque réunion trimestrielle un point d'avancement sera fait sur la liste des séries de données géographiques à établir. L'aboutissement du travail est prévu pour fin juin 2014.

- 5- En préambule, Dominique Caillaud évoque la question de la représentation cadastrale du domaine public. Pascale Baranger et Sylviane Chardonnel présentent ensuite un état d'avancement de la représentation parcellaire cadastrale unique (RPCU, voir document joint). La question du retraitement des données métiers est abordée. Des dispositifs techniques d'accompagnement des utilisateurs, véritables services dédiés à façon, pour aider à la migration des données métier vers la géométrie RPCU, sont prévus. Les enjeux sont importants, et le sujet sensible. Pour la détermination de cet accompagnement, une grande variété d'acteurs a été consultée. La communication aux propriétaires est également sensible. Dominique Caillaud insiste sur le fait que les limites « terrain » des parcelles n'ont pas été modifiées, et la nouvelle représentation des limites sera conforme au terrain. Les données du RFU, référentiel foncier unifié, notamment les sommets, vont servir de points d'appui pour le géoréférencement dans le cadre de la RPCU.

Les rapporteurs de la commission *données* désignés pour ce sujet RPCU sont : Pascale Baranger (DGfip), Sylviane Chardonnel (IGN) et Bertrand Clergeot (OGE).

- 6- Mathieu Le-Masson présente un point d'avancement relatif à la BAN Base adresse nationale (voir document joint). Plusieurs participants émettent le souhait de voir les codes de correspondance entre identifiants de La Poste (Hexaclé) et d'IGN mis à disposition des utilisateurs notamment dans un souci de transposition de leurs données métier.

Le rapporteur de la commission *données* désigné pour ce sujet BAN est Yves Rialland (Afigéo).

- 7- Et 8) En préambule, Dominique Caillaud suggère que la commission *données* se penche sur la question des données géographiques opposables au tiers dans le domaine de l'eau, il serait souhaitable que dans ce domaine les représentations ne soient plus faites sur des fonds de carte au 1 : 25.000, mais « à la parcelle », car cela constitue un véritable « casse-tête ». François Salgé présente un éclairage sur les données géographiques relatives à l'eau et à l'urbanisme (voir document joint). La future BD Topage est appelée à remplacer la carte au 1 : 25.000. Un dictionnaire des zones humides est en cours de réalisation, ce point est essentiel, rappelle Dominique Caillaud, car la définition de ces zones est une source de conflits. Le rôle de la commission « données » pourra être de bénéficier des travaux des groupes déjà en place : GT nomenclature Occupation des Sols, GT Modernisation géo-documents opposables (Doc urbanisme), GT référentiel Domaine public, GT adresse, GT géo information sur la mer et le littoral.

Les rapporteurs de la commission des données désignés pour ce sujet Eau sont : François Salgé (DGALN), Laurent Breton (ONEMA) et Gilbert Maudire (IFREMER) ainsi que le SHOM. Pour la partie urbanisme, les collectivités locales pourront être associées.